



MAIRIE de BELLOT

Le 1 Décembre 2016

☎ Mairie : 01.64.04.81.98
☎ Secrétariat : 01.64.04.39.99
☎ : 01.64.04.80.63
✉ : mairiebellot@orange.fr
NS/

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2016

Le Conseil Municipal de Bellot dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François HOUSSEAU, Maire.

Date de convocation : 16 novembre 2016

Présents :

M. François HOUSSEAU, Maire
Mmes Sandrine LETOLLE – Christine MOREAUX – M. Roger DARDART Adjoints
MM. Luis Filipe DE MELO VIEIRA – Gérard COLOMBO – Alexis DEPREZ – Laurent MIGNARD
- Alfred FONTAINE
Mmes Gabrielle MAILLARD - Sylvie DJOUADI LAROCHE – Joëlle LEGENDRE MORISSE

Absents

Mme Mugnette AUBISSE - M. Patrick SUDRES

Absents excusés avec pouvoir:

M. Frédéric DUGUET ayant donné pouvoir à Mme Sandrine LETOLLE

Nomination secrétaire de séance :

Conformément à l'article L2121-15 du code Général des collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal, Madame Sandrine LETOLLE a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

Avant de commencer la séance, Le Maire demande l'autorisation de rajouter un point N° 15 à l'ordre du jour : Dépenses de mandatement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide ce point supplémentaire.

Compte rendu de la précédente séance :

Le Maire procède à la lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 23 septembre 2016. Pas de remarque, le compte rendu est accepté à l'unanimité.

3/ RPQS du SNE

Suite à la présentation par le Maire du rapport Qualité Prix Service du SNE ; explication des grands thèmes du rapport (population desservie, qualité de l'eau, des réseaux et des travaux).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le RPQS 2015 du SNE.

4/ PERSONNEL : Marché d'Assurance Statutaire

Suite à l'appel d'offre de ce début d'année, le Groupe Sofaxis – CNP a été retenu.

Il faut maintenant choisir les garanties :

Proposition :

► Personnel à temps partiel = 1% pour une franchise en maladie ordinaire de 15 jours consécutifs.

► Personnel à temps complet = 6.74% pour une franchise de 15 jours en maladie ordinaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

5/ SDESM

Suite à la demande d'adhésion au SDESM de la commune nouvelle de Moret Loing et Orvanne (Fusion Moret/Loing – Ecuelles). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette adhésion.

.6/ Ouverture d'un compte carburant

Le Maire explique que suite à la fermeture des pompes à carburant du garage Team Deboss, la Commune doit chercher une nouvelle station-service pour son approvisionnement en carburant.

Intermarché à La Ferté gaucher a été retenue. Une caution de 300.00€ doit être versée.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le paiement de la caution.

7/ Décisions Modificatives

Il s'agit de modifier les lignes du budget pour provision insuffisante.

Le Conseil Municipal à l'unanimité les décisions modificatives.

8/ Demande de réserve parlementaire

Pour compléter le financement des travaux de l'école en 2017 (subventions), le Maire explique qu'il est possible d'adresser à Mr Christian JACOB et Mme Anne CHAIN-LARCHÉ, une demande de réserve parlementaire.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

9/ DETR

Toujours pour compléter le financement des travaux de l'école, Le Conseil autorise à l'unanimité à faire une demande de DETR au titre des travaux de la bibliothèque et du préau

(130000€ HT).

A ce jour 50 000€ de subventions sont garantis par le Fond aux Équipements Ruraux (Département).

Lors d'un incendie cet été sur le Hameau de Doucy, la défense incendie de la Commune a révélé ses faiblesses.

Suite à la présentation de Mr FONTAINE (Conseiller), sur les différentes possibilités d'installation (bâche, citerne.....), Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la demande de DETR au titre de la Défense incendie et charge le Maire de faire les dossiers nécessaires.

10/ Convention Bibliothèque

Suite à une réunion à la Mairie avec les responsables des bibliothèques de Bellot, Orly sur Morin et Doue, il est possible de créer un réseau unique de bibliothèque. Les personnes pourront emprunter des livres sur les trois lieux. La convention a pour but de lister les devoirs et obligations des parties.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette convention.

11/ SIVOM

Il est nécessaire suite à une modification statutaire du SIVOM et à un courrier de la Sous-préfecture de modifier le nombre de délégués pour la commune de bellot.

Titulaires :

François HOUSSEAU

Filipe DE MELO VIEIRA

Suppléant :

Joëlle LEGENDRE MORISSE

12/ Subventions complémentaires

Suite à l'Assemblée Générale de la FRAB, le 19 novembre dernier, il apparaît nécessaire de verser une subvention complémentaire de 1500€ (pour paiement salaire et URSAAF). Le Maire rappelle que le coût pour la commune serait plus important si elle devait mettre en place cette structure.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

13/ Projet de Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

Suite au vote de la Loi MAPTAM (Loi de Modernisation de l'action publique Territoriale), l'élaboration d'un Schéma Régional sur l'Habitat et le logement est nécessaire.

Il repose sur la création d'un Etablissement Public Foncier qui aura pour rôle d'accompagner les projets de création de logement et libéralisation de terrains pour construire.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable avec deux questions :

- Plus d'informations sur ce projet.
- Quel sera le rôle de l'EPF dans nos zones rurales ?

14/ Convention de groupement de commandes pour la restauration scolaire

Pour faire suite à l'appel d'offres pour modifier le prestataire de cantine au niveau intercommunal, il est nécessaire de prendre une convention entre les communes et Armor Cuisine de Coulommiers (Prestataire Unique).

Le Conseil accepte à l'unanimité.

15/ Dépense de Mandatement

Comme chaque année, Le Conseil donne pouvoir au Maire de signer les dépenses de fonctionnement et d'investissement dans le maximum du 1/4 du budget, jusqu'au vote du prochain budget.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

12/ QUESTIONS DIVERSES :

Le maire fait le point sur différents dossiers de la commune et de la fusion de la CCBM.

- **Remerciements** : de diverses associations concernant les subventions.
- **Information SIANE et SPANC** : Prix des différentes prestations en ANC (Contrôle périodique, étude de faisabilité...). Prestations de services : pompage, vidange, débouchage.
- **PLU** : Envoi des dossiers en Sous-préfecture (application janvier 2017)
- **Informations travaux** : Voirie rue des Avones du 28 novembre au 21 décembre 2016. Travaux de remise en état du Rû de Ville suite aux inondations de mai et juin 2016.
- **Illuminations** : Suite à l'achat de nouvelles décorations, installation par Eiffage Energies des boîtiers de raccordement. Décor de Noël par une entreprise de Bellot.
- **Station d'épuration** : Achat du terrain et coût globaux ; Choix de Maître d'œuvre pour la construction. (Test Ingénierie)
- **Fusion des Communautés de Communes** : Le Maire présente la composition du bureau, du nombre de délégués et des compétences de la future Communauté de Communes des 2 Morin.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE A 22H57

Le Maire,

François HOUSSEAU.